

# Ne pas manquer le virage

Gouvernance des finances publiques: ce que la Chambre de Commerce recommande



Carlo Thelen, le chef économiste de la Chambre de Commerce ironise sur une «amélioration miraculeuse» des prévisions économiques

Photo: F. Pizzolante

LUXEMBOURG  
LJ AVEC CC

**G**rand étonnement à la Chambre de Commerce qui s'étonne des chiffres optimistes sur l'évolution économique du Grand-Duché présentés dernièrement au formateur du nouveau gouvernement. Dans une note à Xavier Bettel, les maîtres des chiffres dans les administrations publiques prévoient une croissance du PIB de 2,7% l'an prochain, de 1,8% en 2015 et de 3,6% en 2016.

## Divergences entre les pronostics

Or, cela ne colle pas avec les dernières prévisions économiques de la Commission européenne qui table sur une croissance de 1,8% en 2014 et de 1,1% en 2015. Dans un communiqué de presse, la Chambre remet donc en question les prévisions soumises au futur gouvernement. «Baser les futures politiques économique et budgétaire sur des prévisions qui semblent inatteignables

n'est-il pas hasardeux, voire dangereux?», s'interroge l'institution. En tout cas, à défaut de réformes urgentes visant à redresser la situation, le triple A du Luxembourg serait clairement menacé. Dans un tel scénario, vu l'évolution galopante de la dette publique, la charge d'intérêt gonflerait et fragiliserait encore davantage la marge de manœuvre budgétaire.

## Moderniser l'architecture budgétaire

Pour la Chambre de Commerce, il faut donc réagir le plus rapidement possible: il s'agit, tout d'abord, de profiter de la transposition imminente du cadre budgétaire européen dans la législation nationale, posée à travers le projet de loi relatif à la coordination et à la gouvernance des finances publiques, pour asseoir les finances publiques sur un fondement plus solide.

Il s'agirait, par ailleurs, de prendre un ensemble de mesures d'urgence afin d'accélérer le rythme de l'assainissement et afin de moderniser l'architecture budgétaire. Et pour cause, «le rétablissement (...) des finances publiques (...) implique un besoin de consolidation de l'ordre d'un milliard d'euros en 2015 et 1,4 milliard euros en 2016 (dans un) scénario à politique inchangée», lit-on dans la note au formateur. La Chambre de Commerce recommande notamment de remettre en question le pilotage budgétaire dépassé par ministère, département, section et article actuellement en vigueur. Il faudrait passer plutôt dans une logique de définition de missions à accomplir par les autorités publiques.

## Indispensable réforme fiscale

Il conviendrait par ailleurs de rétablir l'équilibre des finances publiques d'ici la fin de la législature, plus particulièrement celui de l'Administration centrale, de réduire la progression du coût lié aux dépenses sociales en introduisant davantage de sélectivité au niveau des transferts, de baisser automatiquement les moyens budgétaires de 1,5% l'an au titre de la productivité et de l'efficacité, avec la batterie d'outils disponibles dans le secteur privé (consolidation des achats, application de la méthodologie «lean», externalisation de fonctions non-sensibles, etc.) et de réorganiser et moderniser le fonctionnement de l'Etat, en décloisonnant les ministères et administrations et en visant des synergies.

De l'avis de la Chambre, en tant que mesure accompagnatrice de ces efforts, le nouveau gouvernement n'échapperait pas à la mise en œuvre d'une réforme fiscale générale visant une optimisation du rendement fiscal et de la redistribution de la charge fiscale en fonction de la capacité contributive de tous les contribuables. A noter qu'aujourd'hui, quelque 4% des ménages contribuent à 43% du rendement fiscal total et 40% des ménages ne paient pas d'impôts. ●